

## KEROMAN 1975 - 1995

Le secteur fut durement touché en 1975 par l'augmentation du prix des combustibles et la limitation d'accès aux zones de pêche alors que les grands chalutiers lorientais se construisaient entre 1972 et 1977.

Mais cette flottille de pêche industrielle permet au port de Lorient de passer d'un tonnage annuel de 60 000 tonnes à 78 000 tonnes en 1974.

L'augmentation brutale de la capacité de production s'est faite au moment où la pêche française en général et donc le port de Lorient, faisaient face à diverses crises :

- 1975 : modification des marchés américains bouleversant le marché mondial des produits de la mer,
- 1978 : création de la **ZEE (Zone Economique Exclusive)** autour des Iles Faeroe limitant l'accès de ces eaux aux flottes étrangères et donc aux chalutiers industriels lorientais,
- 1980 : deuxième crise pétrolière.

Les premières conséquences de ces crises seront la disparition de certains armements et la réduction de la flottille industrielle lorientaise.

La recherche de pêches diversifiées semble quelques années plus tard, porter ses fruits : le *secteur artisanal* conserve son dynamisme et le chalutage industriel est en plein redressement. Au zénith de la production de lieu noir, le port dépasse les 70 000 tonnes dans l'année 1985.

En 1988, Keroman se trouve de nouveau aux prises à des difficultés qui touchent principalement la flotte industrielle. La progression de la pêche artisanale lorientaise, entamée en 1987, continue en 1989 pour dépasser, pour la première fois en 1990, une production supérieure en valeur à celle de la flotte industrielle.

Ces années-là, les meilleurs matelots quittent les armements industriels pour rejoindre les *artisans hauturiers* et plusieurs patrons de "*pinasses*" s'installent à leur compte. Pour la seule

année 1988, quinze unités neuves à la pêche artisanale sont enregistrées sur le *Quartier Maritime* de Lorient.

La diminution des tonnages et des valeurs débarquées, les difficultés liées à la ressource, le vieillissement de la flottille *semi-industrielle* et *industrielle*, l'instauration des "*bases avancées*" par les armements industriels marquent le début des années 90.

La crise qui affecte gravement le secteur des pêches maritimes au début de l'année 1993 a pour conséquence la dégradation financière de la plupart des **entreprises de pêche industrielle et artisanale**.

Bien que difficiles, les années suivantes se soldent pour le port de pêche par un maintien de l'activité générale, dû à la modernisation de l'outil portuaire, à la capacité d'adaptation du mareyage et des entreprises de transformation, à la restructuration de sa flotte industrielle et au maintien de sa flotte artisanale.

### UNE GESTION ORIGINALE

En 1994, le port de pêche géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, change de concessionnaire. Une organisation, unique en France en ce qui concerne les ports de pêche, se met en place.

Elle repose sur un duo d'acteurs, l'un public, l'autre privé.

- La Société d'Economie Mixte (SEM) de Lorient Keroman

Titulaire de la *concession*, elle est responsable devant l'Etat de l'exécution du traité de cette concession.

Son capital est détenu en majorité par le District et la Ville de Lorient; les autres partenaires financiers sont les professionnels représentés par les banques et les pêcheurs.

Le chiffre d'affaire de la SEM est assuré pour moitié par les taxes portuaires perçues sur le poisson vendu sous contrôle du port, et, pour le reste, par la location des terrains de la concession et la vente de services : eau, glace, usage du *slipway*...

- La Compagnie d'Exploitation des Ports (CEP)

Elle a pour mission d'assurer la gestion quotidienne du port de Lorient-Keroman, pour le compte de la SEM : gestion technique des installations portuaires, organisation des ventes de poisson, relation avec les *armements* et les *mareyeurs*...

La CEP est une filiale de la Compagnie Générale des Eaux.